

Avril 2026



**Session d'information
Appel à candidature (préqualification au
répertoire des ONG)**

Pays concernés: Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad

Agenda



1. Objectif de la séance
2. Qui est la Fondation Facilité Sahel?
3. Les projets financés en cours
4. Nature des projets
5. Approche de projet
6. Déroulement des projets
7. Approche participative
8. Approche Sensible aux conflits
9. Suivi
10. Appel à candidature
11. Régions cibles
12. Critères d'éligibilité
13. Critères de sélection
14. Capacités nécessaires
15. Calendrier

1. Objectif de la séance

La Fondation lance un appel à candidature en vue de constituer un répertoire de partenaires – organisations non-gouvernementales (ONG) – qui peuvent mettre en œuvre des projets de consolidation de la paix à travers le développement dans les 5 pays du Sahel, notamment la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad.

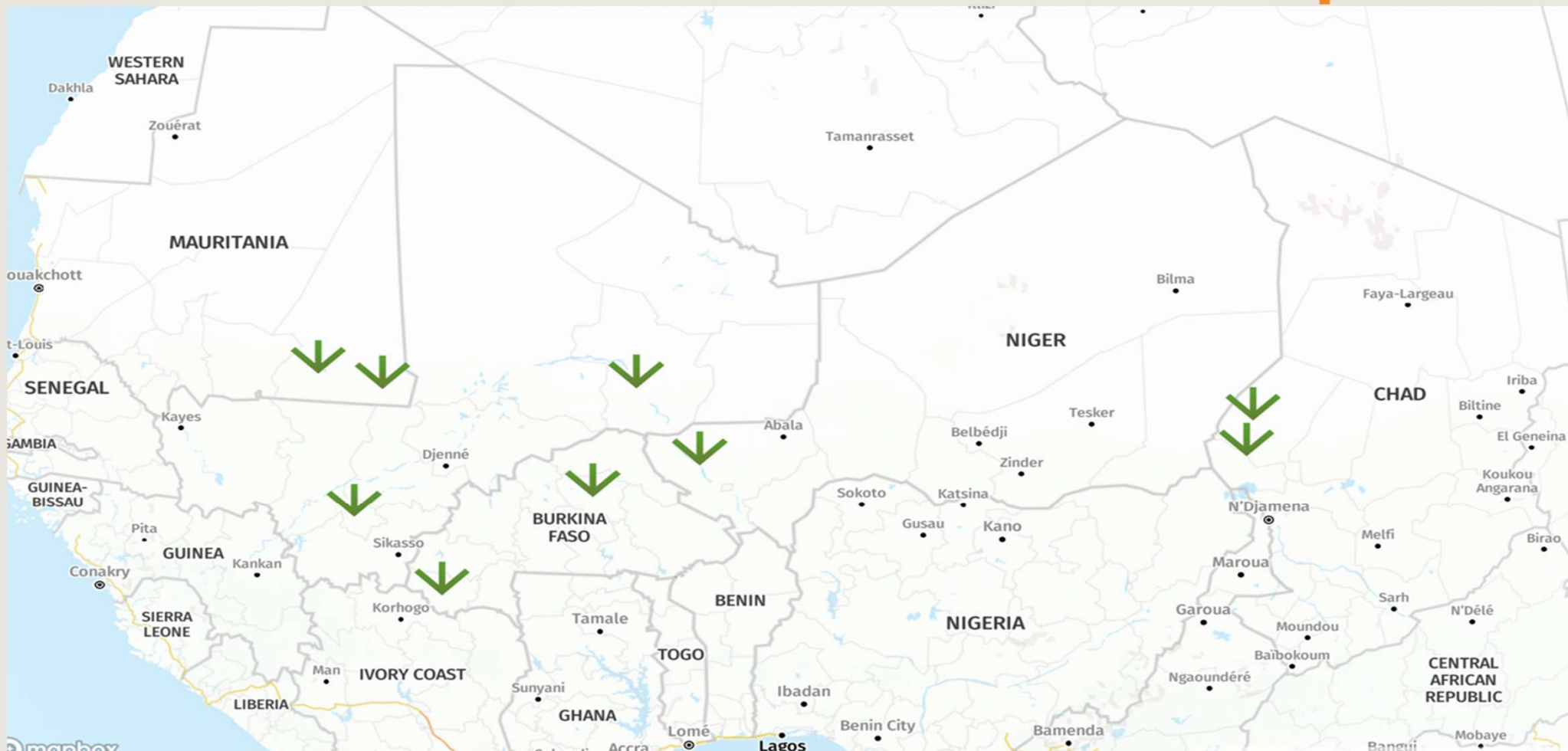
Par cette séance la Fondation partage les informations relatives à cet appel de préqualification afin de faciliter la candidature aux organisations intéressées.

2. Qui est la Fondation Facilité Sahel?

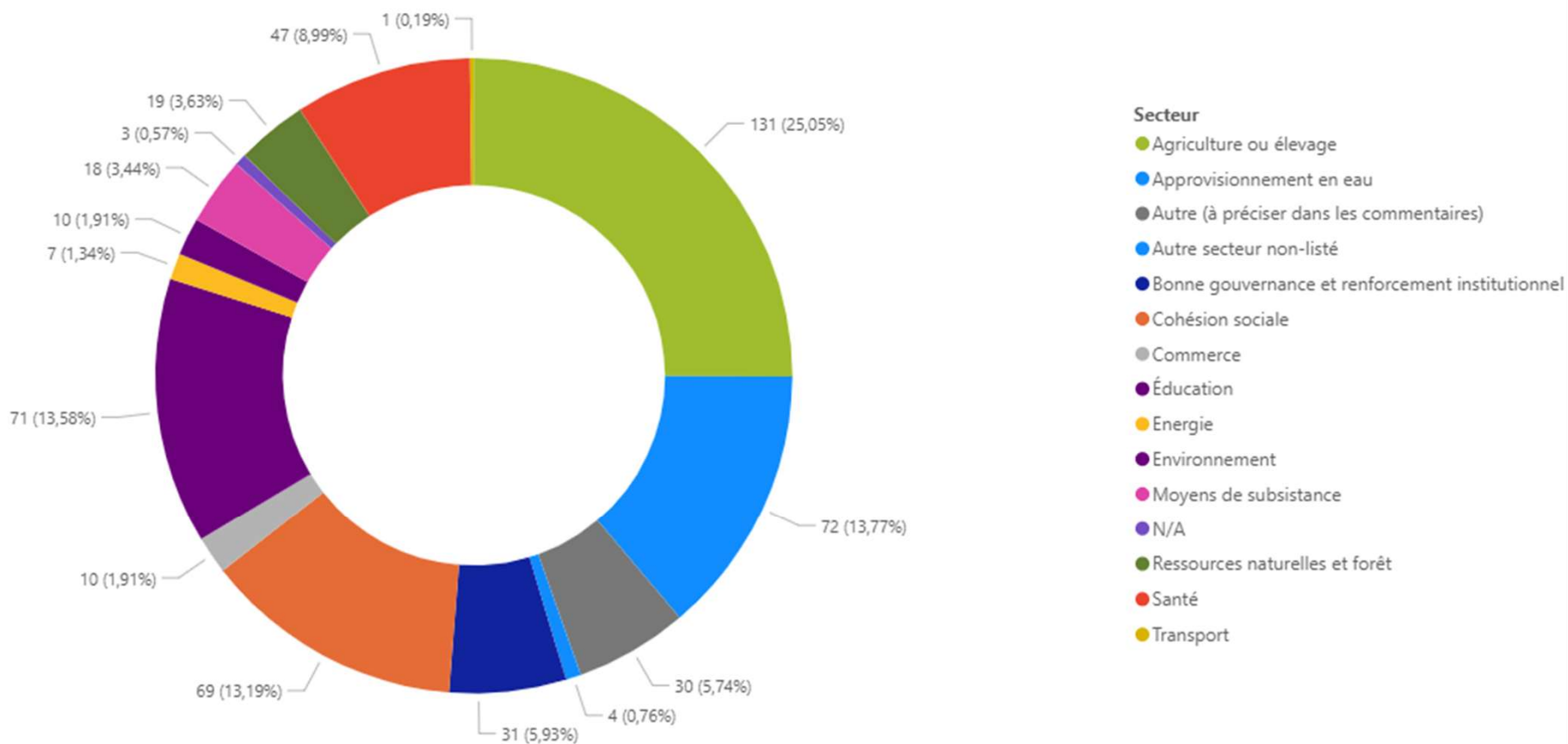


- Fonds fiduciaire établie en 2021 comme fondation internationale de droit allemand
- Finance des projets qui visent la consolidation de la paix à travers le développement dans 5 pays du Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Chad)
- Les organes de la Fondation sont : Le Conseil Stratégique constitué des bailleurs et des personnes ressources de la région; Le Conseil Consultatif constitué de représentant de la société civile et des gouvernements des pays ainsi que des représentations des élus locaux.
- Concentration sur les régions périphériques pour le financement des projets
- Mise en œuvre des projets par des Organisations de la Société Civile (OSC)

3. Les projets financés en cours



3. Les projets financés par secteur



4. Nature des projets



Les projets...

- Contribuent à un développement économique et social et au renforcement/rétablissement du contrat social sur place
- Contribuent à une amélioration d'accès aux infrastructures socio-économique (eau, santé, éducation) à long terme
- Sont conçus de manière inclusive au bénéfice de toute la population et promeuvent une égalité horizontale et de tout genre
- Suivent une approche intégrée afin de créer des synergies et la complémentarité parmi les intervenants
- Respectent l'ensemble du contexte d'intervention et agissent de manière sensible aux conflits et aux personnes

5. Approche de projet



Une première phase est réalisée sous forme d'une **approche Co-design**, c'est-à-dire en étroite collaboration entre le Partenaire de Mise en Œuvre (PMO) et la Fondation Facilité Sahel (FFS).

Cette phase sert à identifier les besoins et ensuite les transformer en interventions à réaliser (dans une deuxième phase). Elle comprend une analyse de contexte profonde suivi par un processus de dialogue intégrant les parties prenantes dans la zone d'intervention. Ainsi, elle a aussi comme objectif de renforcer la coopération entre les gouverné·e·s et les gouvernant·e·s.

Dans la deuxième phase du projet les interventions synergiques sont mises en œuvre.

5. Approche de projet (en 2 phases)



Conception

- Etude de contexte
- Dialogue
- Cohérence des investissements (budget, calendrier)
- Plan de suivi

Investissements

Dialogue participatif

Priorisation des investissements

Echanges continues / cohésion sociale

5. Objectifs de l'approche de la phase 1 du projet

Pour la Fondation Facilité Sahel

- Identification précoce des malentendus et renforcement de la compréhension et collaboration entre PMO et Facilité Sahel
 - Processus participatif et sensible aux conflits
 - Choix des investissements
 - Normes de qualité pour les projets de construction
 - Exigences environnementales et sociales
 - Normes de reportage financier
- Normes comparables pour le suivi/ l'évaluation de tous les projets de la fondation
- Renforcement des capacités

5. Objectifs de l'approche de la phase 1 du projet



Pour les partenaires de mise en œuvre - PMO

- Comprendre le contexte et établir la liste des interventions qui seront financées dans la phase 2.
- S'engager dans un processus concerté d'analyse de contexte, de dialogue avec les parties prenantes pour identifier et prioriser les besoins, de conception stratégique des interventions, y compris un plan de suivi et évaluation.
- Se préparer pour une phase de mise en œuvre des interventions synergiques, qui débute après la validation des interventions identifiées (investissements et mesures d'accompagnement) et pertinentes.
- Les études ainsi que toutes les procédures nécessaires font partie du financement du projet, pour garantir des résultats durables au profit des bénéficiaires.

6. Déroulement des projets



Les deux phases du projet se déroulent de manière consécutive mais séparée et avec deux contrats de financement respectifs par phase.

La clôture de la phase 1 du projet avec réussite est une condition préalable pour le contrat et la mise en œuvre de la phase 2.

Les budgets pour les deux phases (respectives) de projet sont fixés avant la signature des contrats respectifs.

5% du volume de financement pour la phase 2 sont retenus jusqu'à soumission des rapports finaux (financier, technique, évaluation finale, ...)

7. Approche participative



- Les projets de développement ont des effets particulièrement durables lorsqu'ils bénéficient d'un soutien aussi large que possible de la population et des autorités publiques locales. Ainsi une participation de différents groupes peut minimiser les impacts nuisant.
- Là où des conflits se dessinent, une approche basée sur le dialogue et une participation inclusive peut contribuer à réduire les tensions et même, dans l'idéal, à les pacifier durablement en concevant des projets appropriés.
- Pour les projets financés par la Fondation, l'identification des activités se fait par un processus participatif et inclusif lors de la phase 1. Une implication et coordination avec les autorités locales assurent une durabilité des bénéfices à long terme et permettent de créer des synergies avec d'autres actions planifiées par les communes.

8. Approche sensible aux conflits



- Un projet financé par la Fondation est **basé sur une analyse profonde du contexte qui comprends non seulement les conflits et ses dynamiques, mais aussi les potentialités présentes dans la zone d'intervention et les parties prenantes avec leurs différents rôles et influences.**
- Le projet intègre de manière cohérente les défis ainsi que les potentialités identifiées à travers l'ensemble de sa chaîne logique, des objectifs aux résultats, activités et autres composantes.
- La conception du projet intègre les potentiels impacts négatifs involontaires et des mesures afin de les mitiger d'une part et les potentialités et capacités pour la paix dans le contexte donné et des mesures qui les renforcent explicitement d'autre part.
- Le projet prend en compte les besoins diversifiés des différentes personnes et groupes de population (résultats des enquêtes) dans le contexte donné, sans présumer de l'homogénéité d'un groupe de bénéficiaire.

9. Suivi de projet



Le suivi du projet comprend les différents aspects et accompagne le projet de manière continue dès son début.

Dans la phase 1 du projet, un **plan de suivi** sera établi qui définit les différents aspects, la méthodologie et les périodicités du suivi. Il est important d'attribuer cette responsabilité à du personnel défini.

L'évolution du **contexte** (basée sur l'analyse de contexte) fait l'objet d'un suivi continu afin de pouvoir adapter les interventions le cas échéant.

L'évolution de progrès des interventions est documentée dans un système prédéfini (**RMIS**) par la Fondation.

10. Appel à candidature

- L'appel concerne une préqualification pour rentrer dans un répertoire d'organisations partenaires de la Fondation
- La Publication de l'appel est prévue pour le 17 avril 2026 sur le site web de la fondation <https://facilite-sahel.org/fr>

Qui peut postuler?

- Seule les Organisations Non Gouvernementales (ONG) **nationales**/ **locales** peuvent soumettre leur candidature pour la préqualification.

11. Régions cibles



11. Régions cibles



Mali		Burkina Faso		Mauritanie	Niger	Tchad	
Arc sud	Centre	Centre-Nord	Tannouyan (Cascades)	Hodh ech Chargui	Tillabéry, Dosso	Lac	Kanem
Régions de Kayes, Kita, Koulikoro, Bougouni, Dioilia et Sikasso	Bandiagara et Mopti	Bam, Sanmatenga	Comoé, Léraba	Bassikounou, Amourj, Nema, Timbedra, Djigueni	Communes Tillabéri, Ouallam Filingue, Kollo, Boboye, Dosso, Gaya, Loga, Dogondoutchi	Région Lac	Région Kanem

12. Critères d'éligibilité

- Enregistrement comme ONG avec les autorités nationales
- Budget annuel d'au moins 1 million EUR par an (moyenne des 5 dernières années)
 - *exception: une préqualification dans le cadre du PNUD
- Un Conseil d'Administration composé de plusieurs membres qui ne sont pas impliqués dans les activités opérationnelles

13. Critères de sélection



Étant donné qu'il n'est pas encore possible de fournir des informations précises sur les activités exactes (compte tenu du dialogue participatif pendant la première phase du projet), les candidatures seront évaluées entre autres sur

- La justification du choix des sous-régions/ communes ainsi que l'expérience dans la zone identifiée
- La connaissance d'analyse de contexte et la prise en compte des activités existantes dans la région
- L'expérience et l'expertise en matière de dialogues participatifs et de sensibilité aux conflits

14. Capacités demandées



- Expérience dans la mise en œuvre de **projets de développement** (Administration et finance performantes, expérience avec des systèmes de suivi-évaluation etc.)
- Expérience démontrée dans l'intégration des **approches participatives et inclusives**, de la promotion du **genre** et de la **sensibilité aux conflits**
- Connaissance des besoins et des plans de développement locaux, régionaux et nationaux

Pour la phase 2 du projet d'autres capacités, telles que une expertise en matière de passation de marchés, l'expérience dans la mise en œuvre des plans environnementaux et sociaux dans les projets d'infrastructures et une expérience avec les normes de conformité nationales et internationales (par exemple, en matière de corruption, de blanchiment d'argent, de financement d'organisations terroristes).

15. Calendrier



Avril 2026	Publication de l'appel à propositions
Mai 26	Remise de formulaire de préqualification par les ONG
Mai 26	Analyse des formulaires de préqualification
Juin 2026	Entretiens avec les ONG candidates retenues
Juin 2026	Analyse des résultats des entretiens et constitution des listes de préqualification
Juillet 2026 à Mars 2027	Invitation aux organisations du répertoire de soumettre une proposition de projet

Merci pour votre intérêt et
attention

projets@facilite-sahel.org

Pour plus d'informations



<https://facilite-sahel.org/>